AGIR-ETUDIANTS - DROIT PLURIEL

Thématique : Accès aux droits
Dernière mise à jour : 20/10/2026
Fiche en ligne :
https://annuaire.autismeinfoservice.fr/acces-aux-droits/agir-etudiants-droit-pluriel

Coordonnées

Téléphone
09 80 80 01 49

Email
agir-etudiant@droitpluriel.fr

Site web
https://droitpluriel.fr/agir-etudiant/

Informations de la fiche

Zone concernée
- Toute la France

Informations complémentaires
Vous êtes étudiant ou étudiante en situation de handicap et vous rencontrez une difficulté pendant vos études ?

Une juriste de Droit Pluriel peut vous informer gratuitement sur vos droits et vous accompagner dans vos démarches.

Vous pouvez notamment nous contacter pour :

un aménagement d’études ou d’examen refusé ou non appliqué; une difficulté rencontrée en stage ou en alternance; une question concernant la MDPH ou vos aides; un problème d’accessibilité; une situation de discrimination; plus largement, toute question juridique liée à votre handicap et à vos études.